



Coalition pour les Alternatives aux Pesticides
for Alternatives to Pesticides

Audiences Publique pour la charte Montréalaise des droits et responsabilités

La charte montréalaise des droits et responsabilités devrait être enchâssé dans la charte de la ville de Montréal de sorte que le conseil de ville ne pourrait pas tout simplement l'éliminer.

Amender Articles 13 a

Réglementer le droit des citoyens d'initier des mesures municipales par pétition, référendum ou autre moyen notamment en ce qui concerne l'adoption, le rappel ou l'amendement d'un règlement d'intérêt général.

Ajouter Paragraphe 13 i

La ville devrait informer et former ses employés a promouvoir, appliquer et respecter les droits inclus dans la charte

Amender Article 15 g

Promouvoir et fournir le transport en commission nécessaire pour les besoins du publique.

Amender Article 15 h

S'assurer qu'il y est suffisamment de parcs et d'équipements collectifs et de les entretenir de façon a ce qu'ils soient fonctionnels et sécuritaire.

Ajouter Paragraphe 19 e

Promouvoir un comportement civique approprié en ce qui regarde l'environnement et le développement durable.

Que la charte s'applique aux arrondissements.

Merci.

Michel Gaudet

Président

La Coalition pour les alternatives aux pesticides

6 Trianon

Dollard-des-Ormeaux

Québec H9A 2H8

Tel : (514) 683-5701

caponline@videotron.ca

www.cap-quebec.com